

Algeria

Boubakeur Benbouzid

Ministre de l'éducation nationale



Docteur d'Etat, titre obtenu à l'Institut Polytechnique de Odessa, en 1984, après avoir fait des recherches au sein de la Chaire d'automatisme et de Télématique, M Boubakeur Benbouzid commence sa carrière universitaire en 1984 comme professeur. En 1987, il est élu Président du Conseil Scientifique Universitaire – Blida. Puis, en 1991, il assume la fonction de recteur de la même université. Avant d'être nommé Ministre de l'Education Nationale d'Algérie, en 1997, il avait déjà rempli deux fonctions

gouvernementales importantes : Ministre délégué aux Universités et à la Recherche Scientifique (1993) et Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (94-97). Il est député à l'Assemblée Populaire Nationale (depuis 1997). Sa riche activité scientifique se concrétise dans les nombreuses publications scientifiques et techniques et dans ses quatre inventions.

Education et Droits de l'Homme

Aborder le thème de l'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble est une gageure que la C.I.E se propose de relever dans la trajectoire du programme de Jomtien dont l'heureux impact constitue un acquis indéniable pour l'humanité. Ce succès doit être reconnu et souligné. Néanmoins si « beaucoup reste à faire » notamment celui de faire admettre le droit à l'éducation comme droit intangible de l'humanité ; comment alors faire comprendre à une bonne partie des enfants du village planétaire d'aller à l'école alors qu'ils meurent de faim, de maladie, de sécheresse. Qui n'a pas été frappé par les images apocalyptiques transmises sur les ondes télévisées ? Face à cette insupportable misère, pourquoi faut-il être surpris de constater que pour une autre partie des enfants de la planète, la durée de scolarisation est réduite à sa plus simple expression, que les infrastructures et l'encadrement demeurent chroniquement insuffisants. Cet état de fait n'incombe pas à la volonté politique d'instruction et d'éducation affichée par les gouvernants, ni aux géniaux efforts qu'ils déploient ; mais au manque de ressources financières. Le fossé est incommensurable entre les réalités vécues par une partie de l'humanité et les concepts fondamentaux développés par la commission Delors ; ce fossé se creuse encore davantage avec l'introduction des TIC au niveau de l'éducation.

Si personne ne disconvient que l'éducation doit être élevée au rang de droit légitime de l'humanité sans distinction aucune ; il est indispensable de réduire les inégalités, par une stratégie économique favorisant le développement de chaque pays. L'économique et le social sont les deux facettes d'une même pièce ; en ce sens, il y a lieu de donner une consistance concrète et active à la coopération Nord-Sud. C'est là un point prioritaire capable de freiner la prolifération de la misère afin d'apprendre à vivre ensemble. La globalisation et la mondialisation doivent constituer des instruments flexibles aptes à redistribuer la richesse en vue de favoriser le bien être de chaque société.

Apprendre à vivre ensemble ne peut être un enjeu réalisable que s'il est permis à chaque pays de se développer économiquement. Apprendre à vivre ensemble ne peut se faire objectivement que si chaque individu du village planétaire peut prétendre à une vie

décente. Apprendre à vivre ensemble suppose également qu'aucune culture ne doit en dominer une autre et qu'aucune civilisation ne doit en exclure une autre.

L'Algérie, pour sa part, manifeste sa volonté de s'insérer économiquement et politiquement dans le monde, de se moderniser, de renforcer et libérer le cadre général de son fonctionnement économique, d'encourager l'investissement privé, d'assurer l'égalité des chances de ses citoyens et leur développement humain. *✍*